



Indice des prix à la consommation des ménages Hausse des prix de 0,4 % en mars 2018 ; hausse de 0,7 % sur un an

L'indice des prix à la consommation des ménages augmente de 0,4 %, en mars 2018, en Martinique. Les hausses des prix des produits manufacturés, des services et du tabac masquent les baisses de prix de l'alimentation et de l'énergie. Par rapport à mars 2017, les prix à la consommation progressent de 0,7 %.

Cynthia Duchel

Les prix de l'alimentation régressent de 0,4 %. En effet, hors produits frais, les prix de l'alimentation baissent de 0,4 % et les prix des produits frais sont stables ce mois-ci. La hausse des prix des fruits frais (+ 3,9 %) compense totalement la baisse de ceux des légumes frais (- 1,1 %). Par rapport à mars 2017, les prix de l'alimentation augmentent de 0,9 %.

Les prix des produits manufacturés s'accroissent de 1,5 %. En effet, la période des soldes est complètement terminée. La hausse des prix de « l'habillement et chaussures » s'élève à 8,5 %. Les prix des produits de santé sont quasi stables malgré une hausse de 2,2 % des prix de l'optique médicale. Les prix des autres produits manufacturés progressent également (+ 0,2 %). Comparativement à mars 2017, les prix des produits manufacturés sont stables.

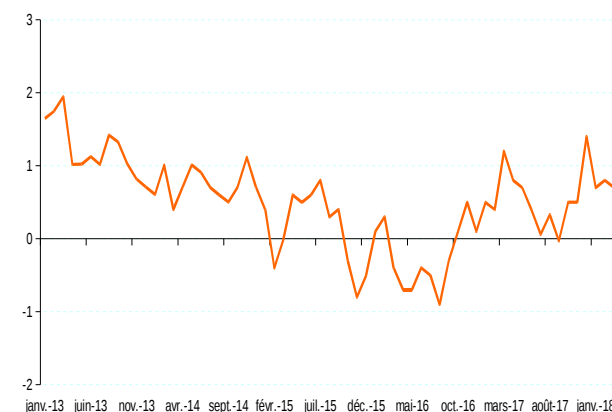
Les prix de l'énergie régressent de 1,7 %, avec une baisse de 2,2 % des prix des produits pétroliers. En effet, le prix de l'essence diminue de 1,4 % et celui du gazole de 3,2 %. Le prix de la bouteille de gaz fléchit de 3,1 %. Par rapport à mars 2017, les prix de l'énergie ont augmenté de 0,4 %.

Les prix des services augmentent de 0,4 % (+ 0,8 % sur un an). Cette augmentation s'explique, pour la majeure partie, par la hausse de 3,7 % des prix des services de transport. En effet, les prix des billets d'avion augmentent de 5,2 % (+ 5,7 %, en février). Par rapport à mars 2017, les prix des services de transport diminuent de 2,1 %. Les prix des services de santé (+ 0,0 % ; + 2,9 % sur un an), ceux des

services de communication (+ 0,0 % ; - 3,5 % sur un an) et les loyers (+ 0,0 % ; + 0,9 % sur un an) continuent d'être stables ce mois-ci. Les prix des « autres services » augmentent de 0,4 %. Ceci s'explique, notamment, par la hausse de 7,7 % des tarifs pratiqués pour les assurances des véhicules à moteur et par celle des prix des services de restauration (+ 0,8 %).

1 Indice des prix à la consommation en Martinique

En glissement annuel (en %)



Lecture : en janvier 2018, l'indice des prix (ensemble) augmente de 0,7 % par rapport à janvier 2017.

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

2 Indice des prix à la consommation en Martinique - Mars 2018

Indice des prix à la consommation (Indice de base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2018	Indice pour le mois de					Variation (%) au cours		
		Mars 2017	Décembre 2017	Janvier 2018	Février 2018	Mars 2018	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
Ensemble	10 000	100,9	101,0	101,0	101,1	101,5	0,4	0,5	0,7
Alimentation	1 781	102,6	103,3	103,1	104,0	103,6	-0,4	0,3	0,9
Produits frais	180	112,2	113,9	111,4	112,4	112,4	0,0	-1,3	0,2
Alimentation hors produits frais	1 601	101,2	101,7	101,7	102,7	102,2	-0,4	0,5	1,0
Tabac	116	101,5	102,6	105,1	105,2	110,4	5,0	7,6	8,8
Produits manufacturés	2 871	98,0	97,5	96,9	96,6	98,0	1,5	0,6	0,0
Habillement et chaussures	483	94,4	93,8	88,3	88,0	95,5	8,5	1,8	1,1
Produits de santé	464	94,2	93,0	92,9	92,5	92,6	0,1	-0,5	-1,7
Autres produits manufacturés	1 924	99,6	99,3	99,9	99,6	99,8	0,2	0,5	0,2
Énergie	791	103,9	104,6	104,2	106,1	104,3	-1,7	-0,3	0,4
dont Produits pétroliers	592	104,8	105,9	105,4	107,5	105,1	-2,2	-0,7	0,3
Services	4 441	101,4	101,8	102,2	101,9	102,3	0,4	0,5	0,8
Loyers et services rattachés	904	100,3	101,1	101,2	101,2	101,2	0,0	0,0	0,9
Service de santé	657	102,5	105,4	105,4	105,4	105,5	0,0	0,1	2,9
Services de transports	163	102,2	103,9	92,9	96,5	100,1	3,7	-3,7	-2,1
Services de communications	425	97,9	94,0	94,4	94,4	94,5	0,0	0,4	-3,5
Autres services	2 292	102,5	102,5	104,1	103,3	103,7	0,4	1,1	1,2
Alimentation et tabac	1 897	102,6	103,3	103,2	104,1	104,0	0,0	0,7	1,4
Produits manufacturés et énergie	3 662	99,3	99,0	98,5	98,6	99,4	0,8	0,4	0,1
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 388	98,8	98,3	98,7	98,5	98,6	0,1	0,3	-0,2
Ensemble hors produits frais	9 826	100,6	100,7	100,8	100,8	101,3	0,4	0,5	0,7
Ensemble hors énergie	9 209	100,6	100,7	100,7	100,7	101,3	0,6	0,6	0,7
Ensemble hors tabac	9 884	100,9	101,0	101,0	101,1	101,4	0,4	0,4	0,6

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

3 Indices des prix des départements d'outre-mer et de France Mars 2018

Regroupements	Variation (%) des douze derniers mois				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
Ensemble	0,9	0,8	0,7	1,5	1,6
Alimentation	3,1	0,7	0,9	5,3	1,5
Produits frais	12,8	2,0	0,2	42,0	2,8
Alimentation hors produits frais	1,9	0,5	1,0	2,4	1,2
Tabac	10,5	13,2	8,8	12,0	16,6
Produits manufacturés	0,1	-1,1	0,0	-0,3	-0,3
Habillement et chaussures	0,4	-3,6	1,1	-3,5	-0,5
Produits de santé	-2,2	-3,1	-1,7	-1,4	-2,4
Autres produits manufacturés	0,6	0,3	0,2	0,7	0,3
Énergie	1,5	1,0	0,4	4,0	5,0
dont Produits pétroliers	1,0	0,4	0,3	3,7	8,1
Services	0,5	1,7	0,8	0,5	1,4
Loyers et services rattachés	0,5	1,1	0,9	0,7	0,6
Service de santé	2,8	4,4	2,9	1,2	2,0
Service de transport	3,6	9,5	-2,1	-8,9	1,1
Services de communications	-4,3	-2,6	-3,5	-2,5	-0,5
Autres services	0,3	1,1	1,2	1,7	1,8
Alimentation et tabac	3,5	1,8	1,4	5,9	3,0
Produits manufacturés et énergie	0,3	-0,7	0,1	0,5	0,9
Manufacturés hors habillement et chaussure	0,0	-0,4	-0,2	0,3	-0,3
Ensemble hors produits frais	0,7	0,8	0,7	1,0	1,5
Ensemble hors énergie	0,9	0,8	0,7	1,3	1,3
Ensemble hors tabac	0,9	0,6	0,6	1,4	1,3

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. A partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base.

La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communication » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent désormais la dernière enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes.

Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais seront traités comme les autres variétés et leurs prix de base seront mis à jour chaque année.

Définitions

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs font partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ?

Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Pour en savoir plus :

- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>
- « En Martinique, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole » Insee, Antian'échos, n° 49 juin 2014.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293321>

Service territorial de Fort-de-France
Centre technopole de Kerlys - bâtiment D1
5, rue Saint-Christophe
CS 10641
97262 Fort-de-France Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211
© Insee 2018

